

aux installations de Hells Canyon, de Mountain Sheep et de Pleasant Valley, sur le cours de la rivière Snake. Ces substitutions ne nuiraient en rien à la puissance énergétique de l'ensemble des installations.

Les tableaux 22 et 23 montrent le potentiel moyen de production des diverses installations, respectivement en période critique (d'août 1928 à mars 1932) et au cours d'une période de vingt ans. Les installations qui ne produisent pas de courant électrique, celles du lac Duncan et des lacs Arrow par exemple, n'entrent pas en ligne de compte.

Les frais d'immobilisation et les frais annuels d'entretien et d'exploitation, calculés selon les plans d'aménagement coopératif, figurant aux tableaux 24 et 25 (tirés du rapport) ont trait aux ouvrages du lac Arrow supérieur et à ceux du lac Arrow inférieur, respectivement. Les frais annuels d'immobilisation comprennent l'intérêt et les frais d'amortissement, répartis sur 50 années et calculés à raison de 3 pour cent, ainsi que les frais de remplacement des pièces d'équipement qu'il faudra remplacer avant leur cinquantième année d'usage. Les frais de tous les postes de dépense interviennent dans les calculs, sauf dans ceux qui ont trait aux ouvrages de la rivière Snake, de la rivière Pend-d'Oreille et du fleuve Columbia en aval du Murphy Creek. Les frais afférents à ces postes, y compris les frais d'installations éventuelles à aménager à ces emplacements, figurent dans les tableaux sous la rubrique "Autres ouvrages".